

# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU**

## **LUNDI 29 MARS 2021**

**Présents** : Clara Arbousset, Florence Boissier, Sophie Boissier, Lucie Bonicel, Michèle Buisson, Matthias Cornevaux, Cyril Djalmit, Christelle Folcher, François Folcher, Guillaume Harvois, Thibaud Malgouyres, Stéphane Maurin, Gilles Mercier, Fabienne Pucheral Molines, Mathieu Pucheral.

**Excusés** : Catherine Blaclard, Julie Deles, Olivier Malachanne, Daniel Molines.

**Secrétaire de séance** : Clara Arbousset

### **1- Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 08 mars 2021**

### **2- Débat d'orientation budgétaire**

Michèle Buisson présente pour discussion une proposition de budget pour 2021 au conseil municipal, préalablement travaillée avec la commission finances.

### **3- Compte-rendu des réunions et commissions (ONF, SELO,...)**

**Office national des forêts** : plusieurs élus ont pu rencontrer le directeur de l'ONF Lozère pour discuter des travaux à faire pour la voirie de Champlong du Bougès. Il a aussi été question de la convention entre l'ONF et la mairie concernant la gestion du gîte. Le constat est partagé, les deux parties n'y trouvent par leur compte, la convention a donc été renouvelée jusqu'au 30 juin, mais elle sera revue pour permettre à la mairie d'optimiser l'utilisation et la location de ce site.

**SELO** : Florence Boissier et le Maire ont pu rencontrer le directeur général et la directrice du service marchés et travaux de la SELO, pour évoquer les possibilités d'accompagnements de projets par cette structure, en complément de Lozère Ingénierie. La SELO propose en effet un accompagnement complet lié à des projets de bâtiments à tous les stades du projet : dès l'amont, la recherche de financement, pour l'étude de faisabilité, jusqu'à

la réalisation. Ont été évoqués les différents projets, dont ceux de l'Ecomusée et de Fonchaldette.

**SAFER** (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) : rencontre avec la Safer pour évoquer des difficultés à Rûnes sur un bâti existant qui menace de s'écrouler, évoquer le recensement des biens sans maîtres et vacants sur la commune. Sur la question des biens sectionnaux, un rdv est prévu le vendredi 23 avril 2021 avec M. Boulet pour avancer sur le sujet. Une convention avait été signée par la précédente mandature, mais non suivie d'effets. Il convient d'éclaircir ce point et de prioriser l'action de la commune.

#### **4- Vente de terrains appartenant à la commune**

Des terrains seront mis en vente dans le quartier du Pré du Moulin, ouverte à l'ensemble de la population, avec priorité aux résidences principales et aux habitants de la commune.

La Croix de Rûnes : pour info, la commune étudie la possibilité d'acquérir de nouveaux terrains, pour un projet toujours lié à l'habitat permanent.

Le conseil municipal évoque les difficultés auxquelles il est confronté dans la gestion du foncier au sein du village vacances. La commune n'a plus vocation à conserver du terrain aux abords des habitations étant donné qu'elle n'est plus propriétaire d'un seul bâtiment.

#### **5- Point sur le personnel administratif**

Fabienne Pucheral Molines informe le conseil municipal que le contrat de M. Clément Delannoy ne sera pas renouvelé (il remplaçait jusqu'à présent Mme Marie-José Commandré).

#### **6- Point sur le traitement des déchets, points tri (SITCOM et SDEE)**

SDEE : Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement, gère et collecte les colonnes (verre, papier, emballages)

SICTOM : Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères, gère et collecte les containers ordures ménagères

Thibaud Malgouyres a pu rencontrer le mardi 23 mars M. David Magne du SDEE pour parler des points tri. L'idée serait de mettre en place des containers à emballages par le

SICTOM et de créer des aménagements dans certaines zones aujourd'hui non pourvues. Les emplacements doivent être proposés par la commune. Une priorité a été identifiée : la zone du camping.

## **7- Point sur le programme voirie 2021**

François Folcher présente le programme voirie 2021 :

- accès de Clément Robin à Fraissinet de Lozère
- accès de Frédéric Molines à Finialettes
- Plaisance
- L'Hermet
- Le Villaret
- le devant des garages communaux et des pompiers
- Le Temple
- la route du Merlet
- la VC de Montgros
- la VC de Villeneuve
- Grandchamps
- Lotissement Pré Platon
- Impasse Cévennes

## **8- Amendes de police**

Amendes de police : 10 000€

Possibilité d'utiliser ce budget pour installer de la signalétique, poser un garde-corps pour sécuriser la voirie quartier de la Moline, réaliser du marquage au sol pour des places de parking supplémentaires, sécuriser le porche à côté de l'auberge des Cévennes.

## **9- Point sur les travaux dans les bâtiments communaux**

Cyril Djalmit explique au conseil municipal que nos bâtiments communaux ont besoin d'être rénovés. Les toitures sont en souffrance. Un dossier DETR a été déposé pour amorcer leur réhabilitation. Dernièrement, le toit de la Geôle s'est effondré. Il conviendra de réfléchir au devenir de ce lieu avant d'entamer des travaux. Un devis « charpente/toiture » a été fait pour évaluer le montant de ce projet. Le conseil municipal amorce une grande réflexion sur la

création de nouveaux logements pour répondre aux besoins importants recensés sur la commune.

## **10- Bail commercial “Boustifly”**

Cyril Djalmit explique que la commune doit signer avec les futurs gérants un bail commercial, et non professionnel, comme cela avait été le cas avec le précédent gérant, d’une durée légale de 9 ans. Par ailleurs, ce bail n’a pas encore été résilié.

Stéphan Maurin précise qu’il contactera la Chambre de Commerce et de l’Industrie pour en savoir plus et faire rédiger un document conforme aux attentes de chacun (M. PELATAN, Mme Suzy ALLAUX et la commune) ; l’objectif étant de préserver les intérêts du bailleur et du locataire. D’autre part, la municipalité a constaté que le bâtiment n’avait pas été cadastré. Un géomètre viendra rapidement afin de ne pas ralentir l’installation des nouveaux gérants.

Pour se faire, une délibération est nécessaire pour déclasser le bâtiment « La Boustifly » (passage du domaine public au domaine privé de la commune).

La délibération est votée à l’unanimité.

## **11- Point sur le PLU**

Stéphan Maurin informe le conseil municipal qu’il y aura une réunion de concertation le 14 avril à 14h30 avec les partenaires publics associés (DTT, PNC...). Suivra ensuite une réunion et une enquête publique avant validation du projet.

## **12- Demandes diverses des administrés concernant du foncier**

- Terrain pour stockage de pierres et de matériels à Rieumal auprès de l’entrepreneur TP Molines.
- Vente de terrain acté à M. Frédéric Molines à Finialettes.
- Echange de terrain à L’Hermet avec Jean-François Pantel. En attente de sa réponse suite à la proposition faite par le conseil municipal.
- Vente de terrain à Mme Chavagneux au village vacances. 2<sup>ème</sup> proposition retenue par le conseil municipal après modification suite à la demande d’un voisin.

### **13- Point situation sanitaire/vaccinations**

Mathieu Pucheral a pu constater le non-respect du port du masque par certains producteurs lors du marché, il précise qu'il leur a demandé de s'acquitter de cette obligation à plusieurs reprises, mais le port du masque n'est pas toujours respecté par certains. Il propose que soit discutée une annulation du marché pour un mercredi. Le conseil municipal débat sur le sujet. Stéphane Maurin précise qu'il se rendra personnellement au marché le mercredi 31 mars pour informer les producteurs du risque encouru, avant de passer à une éventuelle sanction.

Très bon taux de vaccinations sur le secteur du sud Lozère et en particulier au sein de notre communauté de communes ainsi que de notre commune.

Réouverture de l'école après une semaine de fermeture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h30.

Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 12 avril 2021 à 20h30 à la salle polyvalente